



PLEIN PHARE

LE COUP DE POUCE POUR TON CODE DE LA ROUTE



C'EST QUOI ?

- 1 Un accompagnement individuel :** on fait un point sur ton projet et on t'informe sur les démarches pour passer ton permis de conduire.
- 2 Une aide financière :** une aide de 50€ à 150€ pour la formation du Code de la route (selon revenus et lieu de résidence). Aide obtenue selon 2 critères principaux : ta motivation et le lien avec ton projet professionnel.

POUR QUI ?

Tu peux bénéficier du dispositif si tu remplis les deux conditions suivantes :

- tu as entre 15 et 25 ans (jusqu'au jour des 26 ans) et réside à La Rochelle ou dans une des communes de l'Agglomération de La Rochelle inscrite au dispositif.
- tu es apprenti·e, actif·ve, demandeur·euse d'emploi, justifiant d'un besoin de mobilité urgent ou Jeunes de QPV ou quartiers "fragilisés".

TU ES INTÉRESSÉ·E ? CONTACTE-NOUS !

Info Jeunes 17 - 05 46 41 16 36 - accueil@cdij17.fr